

TROIS QUESTIONS À...



Paul et Andrée Collemiche

De l'association Anaïs,
située à Biol

« Aider les enfants à oublier leur maladie » pour Noël 2011

■ Parlez-nous de l'association Anaïs ?

« L'association Anaïs, à but non lucratif, a été fondée en l'honneur d'Anaïs Collemiche, notre fille, décédée à l'âge de 11 ans, des suites d'une ostéopétrose, en janvier 2002.

Le 17 janvier 2005 (date d'anniversaire), l'association voit le jour. Son siège est à Biol. Son site est le www.association-anais.over-blog.org. Son but est d'aider les enfants victimes, comme elle, d'ostéopathies génétiques telles que l'ostéopétrose, maladie génétique rare et grave, dite orpheline. »

■ Comment aider les familles ?

« Aider parents et enfants à l'acceptation et à la compréhension de la maladie. Nous aimeraisons rencontrer des malades, parents, le corps médical et des bénévoles, afin de pouvoir entretenir un dialogue, pour expliquer et faire comprendre toutes les différences existantes de cette maladie. Aider les parents dans les démarches à parcourir pour obtenir des soutiens financiers. Aider dans les démarches administratives. Diriger les malades vers les adresses et services pouvant les aider. L'association a enfin pour projet d'aider les enfants à oublier leur maladie en leur faisant vivre des moments inoubliables. »

■ Comment financez-vous ces projets ?

« Andrée Collemiche confectionne de nombreux objets qui sont vendus au profit de l'association : compositions florales, pots, tuiles et tableaux décorés, ainsi que des bijoux, sacs et articles divers fabriqués de façon unique. Les articles proposés par l'association Anaïs sont régulièrement vendus dans les expositions artisanales de la région, ainsi qu'au siège à Biol. L'association peut recevoir des dons. Le concert de Noël "Choral'Hien" de dimanche dernier, en l'église St Jean-Baptiste à Biol, était au profit de l'association Anaïs. »